

DÉLICES ET GOURMANDISES : surprises sans délice

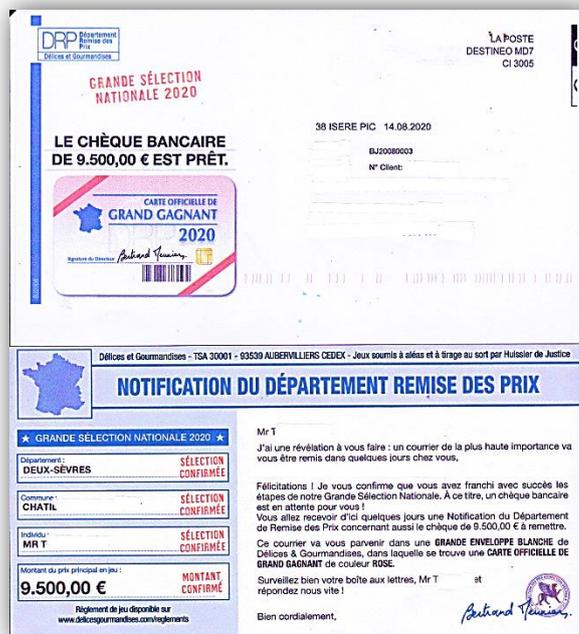
Un simple bristol parvient à votre boîte aux lettres : il émane du Département Remise des Prix de **DÉLICES ET GOURMANDISES** et il vous indique qu'un chèque bancaire de 9500€ est prêt.

Il vous incite surveiller l'arrivée prochaine d'une grande enveloppe blanche dans laquelle se trouve une carte officielle de grand gagnant.

Ne donnez pas suite aux propositions de **DÉLICES ET GOURMANDISES**, synonymes de mauvaises surprises.

En effet attendez-vous à des relances publicitaires (*par voie postale*) et à des relances téléphoniques pour vous inciter à retourner votre bulletin de participation, sachant qu'une commande est obligatoire.

N'espérez pas recevoir un chèque de 9500 €, mais plutôt un vulgaire bon d'achat de quelques euros.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)